

chacun aident au pays, et nous n'aurons pas besoin d'assurance pour les sans-travail.

En d'autres termes, je suis fortement opposé à tout projet qui favorisera la faiblesse des ouvriers. Il y en a déjà trop aujourd'hui. Ce sont les ouvriers qui paient les impôts de ce pays, quelle que soit la forme de ces impôts. Voilà pourquoi je vois avec surprise que parfois certains honorables députés de cette Chambre attaquent très fortement ce qu'ils appellent les "intérêts". Quelqu'un causant avec moi tout récemment blâmait les "intérêts". "Quels intérêts"? lui ai-je demandé. Il y a, ai-je dit, les intérêts agricoles, les intérêts des banques, les intérêts du commerce, de quel intérêt parlez-vous? Eh bien! il ne connaissait que "les intérêts" qui étaient condamnables; il n'en savait pas grand-chose et n'en pouvait rien dire de plus.

En réalité, nous devons tous travailler de concert. Nous avons besoin dans ce pays de toutes sortes de gens travaillant en sympathie. Faisons de notre mieux, chacun de nous, pour concourir à la prospérité du pays. Voilà pourquoi je déteste d'entendre parler mal des gens qui ont été heureux dans les affaires. Personnellement, je suis loin d'être jaloux de ceux dont la vie est couronnée de succès. Qu'il soit de mon comté ou de tout autre endroit du Canada j'en suis fier. En ce qui concerne les intérêts pécuniaires du pays, il nous faut de l'argent pour l'administration des affaires. L'homme qui réussit ne peut cacher son argent sous son oreiller. Il doit le placer dans quelque entreprise afin qu'il rapporte. Ainsi, bien qu'il puisse ne pas travailler avec ses bras, il peut peiner tout aussi dur avec son cerveau afin de procurer du travail à ceux qui gagnent leur vie avec leurs bras. On ne peut séparer les intérêts des soi-disant classes ouvrières du pays—je veux dire celles qui travaillent avec leurs bras—des intérêts des capitalistes qui fournissent les capitaux pour l'achat des matériaux qui servent à la tâche des ouvriers. Quant à moi, je suis d'avis que les membres du Parlement ont assumé une grave responsabilité en venant ici. Il est de notre devoir, du moins, il est de mon devoir à moi, de faire une étude minutieuse de toute loi qui nous est proposée, quelle que soit sa source. Si nous croyons cette loi sage, il est de notre devoir de la sanctionner.

Dieu merci! je ne suis pas partisan au point de ne pas voir le bien chez les autres,

et je me demande, pourquoi, dans l'intérêt du pays, ce ministère serait dissous et ferait des élections. D'un autre côté, je connais une foule de raisons, dans le moment, pour l'en empêcher. D'abord les affaires du Canada sont encore, plus ou moins, dans un état chaotique. Par exemple, prenez les sans-travail. Vous ne sauriez faire comprendre à aucun d'eux que ce n'est pas la faute du Gouvernement s'ils sont sans emploi. Personnellement, je sais fort bien qu'il n'en est pas du tout responsable.

Passons au tarif. Je crois, et j'ai toujours cru avant d'être élu au Parlement, lorsque, simple citoyen, je luttais pour l'existence, qu'un tarif raisonnable qui protège les industries du pays dans une juste limite est ce qu'il nous faut chez nous. Je m'occupe d'agriculture dans une certaine mesure, et je déclare en pleine Chambre que, pour moi, le marché domestique est préférable à n'importe quel marché étranger, parce que, dès que mes produits sont loin de moi, ils échappent à mon empire et j'ignore ce qu'ils peuvent devenir. Il y a certains articles du tarif qui, dans le moment, sont, à mon avis, trop élevés; ils ne sont pas nécessaires au manufacturier. J'ai quelques notions de l'industrie manufacturière, et je sais ce que je dis en affirmant que certains articles sont trop élevés et inutiles pour la protection du manufacturier.

En premier lieu, si le fabricant jouit d'une protection trop haute, son énergie s'en ressent. Il n'administrera pas son entreprise de façon à faire une concurrence heureuse à ses voisins.

C'est pourquoi je m'oppose à une protection trop élevée sur toutes espèces de marchandises. Autrefois, vers les 80, il était peut-être nécessaire de maintenir un tarif plutôt élevé pour nos industries alors dans leur enfance, car il est difficile d'établir une industrie manufacturière. Je ne sais pas qu'il y ait rien de plus difficile, puisque durant les premières années, il n'y a que des dépenses. Vous pouvez organiser votre compagnie, vous pouvez avoir un gérant, mais il vous reste à savoir si ce dernier réussira. Vous pouvez former votre personnel de bureau, mais il vous faut aussi faire connaître votre marchandise à travers tout le Canada. Cependant, comme nous avons une population de huit millions dispersée sur un territoire de trois mille milles d'étendue il est impossible de faire connaître votre marchandise partout, dans le pays, avant deux ans, au moins. Il